

# LE DÉPARTEMENT ACTIVE SON PLAN DE CONTINUITÉ DE SERVICE ET RENFORCE SON SOUTIEN AUX PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES CONFINÉES À DOMICILE ET ISOLÉES

Afin de lutter contre la propagation de l'épidémie du COVID-19, en application des consignes délivrées par le Gouvernement, Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie, en accord avec Bernard Boccard, Vice-Président du Département en charge de l'Administration et des Ressources humaines, a demandé au Directeur Général des Services d'activer hier et pour 15 jours au moins, le Plan de Continuité d'Activité des services Départementaux. Ce plan est évolutif et sera, s'il le faut, reconduit voire renforcé. Il vise à garantir la permanence d'un service public pour assurer le maintien des activités essentielles et la sécurité des personnels indispensables à celles-ci. Ils ont également décidé de renforcer le soutien du Département auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, confinées à domicile et isolées, via le service Téléalarme.

Télécharger le CP :

**[cp\\_covid19\\_dep74\(238.17 Ko - pdf\)](#)**